



## Le mot du Maire

Nous voici au printemps 2023. Trois années ont passé depuis la mise en place de notre équipe municipale. Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat. C'est le moment de faire un bilan de ce qui a été fait, mais aussi ce qu'il reste à faire. Après une mise en route un peu particulière, COVID oblige, nous avons mené à bout différents projets :

- La mise à la location des logements de l'OPAC à l'entrée sud des Grandes Planches. Les 8 appartements créés sont actuellement tous occupés.
- La réfection du parking autour de la salle d'animation mis en valeur par l'aménagement paysagé de cet espace.
- L'ouverture en fin d'année 2022 de la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie). Ce beau projet, initié et géré par l'association "les 3 ruisseaux", monte en puissance et, à ce jour, 12 studios sont occupés sur les 22 prévus.

Pour la deuxième partie de ce mandat, nous avons de gros dossiers à enclencher ou à finaliser :

- La sécurisation de la traversée des Grandes Planches sur la D385 entre le bas de la MARPA et le carrefour de la D31 en direction du vieux bourg. Ces travaux sont prévus dès cette année 2023. En parallèle de ce chantier, la voirie de la Pote sera refaite sur toute sa longueur.
- La restauration de l'église et de la crypte. Ce projet programmé depuis plusieurs années devrait débuter également cette fin 2023.
- La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), et la validation du dossier SPR (Site patrimonial Remarquable), seront engagés dès la fin de cette année.

Un autre beau projet est actuellement lancé dans le cadre de la maîtrise et de l'économie d'énergie. Il a débuté par la coupure de l'éclairage public et va se poursuivre en comprenant :

- Le passage à l'éclairage LED sur l'ensemble de la commune (y compris le stade).
- L'isolation des bâtiments école-cantine : Le changement du mode de chauffage dans ces 2 locaux est à prévoir car les anciennes chaudières fuel, actuellement en place, ne peuvent plus être renouvelées en cas de problème. Des études sont en cours afin de trouver la meilleure solution de remplacement en terme de coût et de consommation.
- Un appartement de 30 m<sup>2</sup> est en cours de réhabilitation au dessus de la Poste et sera probablement ouvert à la location d'ici cet été.

Au niveau assainissement, la commune poursuit sa mise en conformité : les travaux de raccordement sont terminés route du Berthier et vont se prolonger jusqu'aux Combes.

L'installation de la fibre se poursuit petit à petit par quartiers et nous espérons que d'ici la fin de l'année, l'ensemble de la commune sera raccordée. Suite à l'acquisition du terrain, un parking va être réalisé à côté du cimetière.

A l'école, nous espérons que nous pourrions conserver la 4<sup>e</sup> classe, ouverte cette année : quelques inscriptions sont attendues pour atteindre cet objectif. Tous ces projets ne peuvent aboutir sans la validation des demandes de subventions associées (Région, Département...) mais aussi grâce à la situation financière saine de notre commune. Cette année 2022, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de 127 000 € qui contribuera aux réalisations prochaines. D'autre part, lors du vote de notre budget et pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des taxes d'imposition (Foncier Bâti, Foncier non Bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Néanmoins, vous constaterez une augmentation (environ 7%) des bases de votre imposition calculées par le service des impôts sans l'avis de la commune.

J'ai une petite pensée pour notre seule centenaire, Marie Danguin née Burgat, qui s'est éteinte le 7 avril à Grandris.

Je ne peux terminer cet édito sans évoquer le départ imminent à la retraite de notre employée communale Marie-Hélène SADOT. Après 17 années passées au service de notre commune, à l'école et à l'agence postale principalement, je lui souhaite de profiter pleinement de cette retraite bien méritée et la remercie sincèrement pour toutes ces années consacrées au service des Ternandais. Enfin, à vous tous, Ternandaises et Ternandais, je vous souhaite une bonne saison ensoleillée, mais pas trop !

Bernard DUMAS

### Etat Civil

**NAISSANCE** Régularisation 2022

**LELARD Paul, Edouard, Marie**  
né le 17/12/2022 à Ecully

**MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43**

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30  
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr) / [www.ternand.fr](http://www.ternand.fr)

## Mardi 10 Janvier 2023

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 janvier 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Guillaume DAN-GUIN. Début de la séance 20h

Excusée : Cindy PERREAL. Approbation du compte-rendu du 6/12/22.

#### URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric RIVIER au 48 impasse des Hauts de Chavasson pour installation d'une pergola. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente PERRODIN-BOUNIARD/CHANUS-SOT-WISSLER au 820 route de Ronzières.
- Certificat d'urbanisme pour la vente JEAN ANTOINE/FESSMANN au 806 route de la Rejonière.
- C.U. pour l'échange David MELLET/DÉPARTEMENT divers bois de Brou.

#### VOIRIE

- Le banc en pierre rue des Grandes Planches (au-dessus des escaliers) est cassé et l'assise sera remplacée par du bois.
- Le fossé aux Palletières a été curé.
- D629 : les travaux préparatoires ont été réalisés en attente de l'enrobé.
- La voirie de la MARPA est terminée.
- Sécurisation des Grandes Planches et cheminement MARPA : un projet a été présenté au Conseil Municipal. Celui-ci sera envoyé au CAUE afin de recueillir des avis sur l'aménagement paysagé.

#### BATIMENTS

- Bâtiment de la cantine et de l'école: Les cheneaux du bâtiment cantine seront remplacés. Il est nécessaire de réaliser un démoussage du toit de la chaufferie côté école ainsi que les nettoyages des cheneaux sur le bâtiment école. L'entreprise Chuzeville a été sollicitée pour un montant total de 3 552€ HT. Devis acceptés par le Conseil Municipal.
- La pompe de la fontaine sera démontée pour réparation par Mme Nathalie DURAND.
- Maison Médicale : Les gaines de la VMC ont été nettoyées.
- L'affaissement situé dans le jardinet de l'appartement aux Grandes Planches n'a

pas évolué. Il est prévu de le remblayer.

- Le local rue des Grandes Planches va être loué.

- Visite des bâtiments pour diagnostics énergétiques. Notre commune, en partenariat avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, participe à un projet pour le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie des bâtiments publics. Les bâtiments « mairie, écoles et poste » sont concernés par ce dispositif destiné à orienter les rénovations et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES

Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial : Un plan climat est un programme d'actions qui vise à atteindre localement les objectifs de la transition écologique qui ont été définis au niveau mondial, européen et national.

Le plan climat de la CCPBD a été validé en octobre 2021 pour une durée de 6 ans et renouvelable autant que nécessaire.

Les principaux objectifs :

1. Réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables,
2. Diminuer les émissions de gaz à effets de serre et améliorer la qualité de l'air,
3. Protéger les ressources naturelles et renforcer la biodiversité,
4. Adapter le territoire aux changements climatiques et réduire sa vulnérabilité.

- Commission mobilité : compte-rendu réunion du 6/12.

- o Création de deux nouvelles lignes : 218 (L'Arbresle-Villefranche) et 219 (Val d'Oingt-Villefranche). En attente de mise en service et de détermination des arrêts.
- o Proposition d'une nouvelle liaison entre Lozanne et la Gare de Saint Germain au Mont d'Or : pour l'instant non validée par le Sytral (en attente d'études complémentaires). Cette desserte desservirait 3 gares, 6 Zones d'Activités, 6 communes et 6 lignes de bus (14 arrêts prévus pour une durée de 19 min).

- o Avancement du Plan de Mobilité : des études vont être conduites par 2 cabinets externes :

- Diagnostic complet des habitudes, logiques de déplacements, attentes, besoins

(dont une enquête auprès des habitants et usagers)

- Un accompagnement à la construction d'une démarche participative
  - o Résiliation du Stop connecté
  - o Étude sur la ligne TER Lyon-Paray le Monial
  - o Voie du Tacot : l'opportunité d'une étude pour développer le vélotourisme.

#### COMMUNICATION

- Bulletin annuel : objectif tenu. Distribution prévue le week-end du 21-22/01
- Courrier reçu des Impôts de Tarare pour mise à jour de l'adressage des numéros et noms de rues afin de fiabiliser les taxes d'habitations.
- Déploiement de la fibre : Certains habitants ont eu l'information que leur domicile était éligible (erreur dans la remontée d'information). Après consultation de l'opérateur, ces adresses ont été bloquées à posteriori pour cause d'étude et travaux complémentaires.

#### ELECTRICITE

- SYDER : compte-rendu du 3/01.
  - o Réunion principalement axée sur le budget primitif.
  - o Projet Ami Puissance (photovoltaïque) : le consortium de 3 sociétés Rhônalpines a été retenu pour la constitution de la SAS dont 40% des parts seront détenues par le Syder et 20% pour chacune des 3 sociétés. Le Département a semble-t-il donné son accord pour être partie prenante du projet.
  - o La demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) va être relancée par le Syder dans le cadre de la démarche performancielle. Nous attendons toujours le retour du Syder concernant la demande de coupure de l'éclairage public.

#### EAU & ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des plats. Les travaux ont repris début janvier au niveau de la Fabrique.

#### DIVERS

- Remerciements Madame THYSSEN.
  - Prochain Conseil le mardi 14/02
- Fin de la réunion : 22h10.

## Mardi 14 Février 2023

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 février 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Philippe PEYROT.

Excusés : Audrey PEYRASSE, Michel LAHAIRE et Florent COQUARD. Début

de la séance 20h00 - Approbation du compte-rendu du 10/01/23.

#### URBANISME

- Demande préalable déposée par M. Cé-

dric RIVIER au 48 impasse des Hauts Chavasson pour construction d'une pergola sur terrasse existante. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par M. Paul DANGUIN au 228 rte des Chermettes pour pose de volets roulants. Dos-

sier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Sylvain JEAN au 274 rue de la Potte pour pose de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur René CUOMO au 105 impasse de la Promenade pour installation d'une pompe à chaleur. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Christian NEYROUD au 1855 route du Berthier pour pose de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Madame Yvette MOISSONNIER au 320 route de Sainte Paule pour pose de volets roulants solaires. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Dominique CAMPONT au 1739 route du Berthier pour réfection de toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Alberto GONCALVES au 64 impasse du Vervuis pour création d'un lot à bâtir. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Thomas MAZET au 654 route de Bagny pour construction d'un abri de jardin. Dossier accepté.

- Certificat d'urbanisme pour la vente CHATELARD/TRONCY « en travers ».

- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour la vente BARNIER/GALAIS-GUILLEMARD au 156 rue des Grandes Planches.

- Certificat d'urbanisme-b pour réhabilitation d'une habitation de M. Jean-Paul TRONCY à « la Calle ». Dossier non réalisable.

## VOIRIE

- Les barrières de sécurité impasse de la Mairie et chemin de Ronde ont été remplacées.

- L'ensemble des panneaux de rues de la Potte a été déplacé, ainsi que le panneau 50 et une lamelle « MARPA les 3 Ruisseaux » a été ajoutée.

- Une partie de la voirie du Berthier sera reprise après les travaux d'assainissement ainsi que l'impasse de la fabrique.

- Un problème de résurgence d'eau de pluie aux Chermettes va être contrôlé.

- Projets voirie 2023 : la voirie de la Potte et réalisation d'un chemin piéton et aménagement-sécurisation du centre bourg-RD385.

Un point de collecte unique des ordures ménagères est à l'étude pour le quartier de la Potte.

- Le rallye Lyon-Charbonnières Rhône aura lieu les 20,21 et 22 avril 2023 et passera sur notre commune le samedi 22 avril.

## BATIMENTS

- Le local au 322 rue des Grandes Planches sera loué à partir du 1er mars

2023 par Madame Muriel BERTRAND, psychologue.

- Commande de fioul pour l'école, cantine et mairie.

- Projets bâtiments 2023 :

o Changement de la porte au 322 rue des Grandes Planches.

o Réfection de la peinture des portes des WC publics et local aux Grandes Planches ainsi qu'une fissure sur un mur.

o Rénovation du studio au 322 rue des Grandes Planches.

o Passerelle de communication avec le jardinet pour l'appartement au 312 rue des Grandes Planches.

## SCOLAIRE

- Prochain Conseil d'école le mardi 28 février.

## COMMUNAUTE COMMUNES

- Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement (TA)des communes à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) : Il avait été validé en 2022 que chaque commune verserait 10% du taux à la CCBPD pour 2022 et 2023 et était uniforme pour toutes les communes. La loi de finances annule cette obligation de reversement. Du fait de la remise en cause et du refus d'une commune de verser cette taxe, le président de la CCBPD décide de supprimer ce reversement pour 2022 et 2023.

- La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées refuse de rentrer dans la Zone à Faibles Emissions (ZFE).

- Une étude va être lancée par le cabinet ODACE Expertise pour la ligne SNCF Paray-le-Monial-Lyon portant sur la nécessité, l'intérêt et le potentiel de sa remise à niveau (étude réalisée dans les gares et par internet).

## COMMUNICATION

- Bilan du bulletin annuel.

- Point sur le dossier DGFIP : une réunion est prévue le 3/3 avec les impôts pour faire concorder les données liées à la taxe d'habitation avec notre fichier dénomination des rues.

- Petites Cités de Caractère : une journée portant sur le tourisme durable et Culture sera organisée le 7/11 au Mans.

- Projet New Deal Mobile : La Communauté de Communes nous demande d'identifier les zones non couvertes par opérateur afin de déterminer les futurs déploiements d'antennes mobiles.

## EAU & ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des plats : l'avancement des travaux est actuellement très lent car présence de rocher.

- Travaux au Vieux Bourg réalisés pour le

raccordement de la propriété Marduel.

## TOURISME & PATRIMOINE

- Rapport de l'étude climatique de la crypte : l'entreprise ERM est intervenue le 10 janvier 2023 pour la mise en place d'un suivi climatique dans la crypte, dans le cadre de travaux de drainage et d'amélioration des conditions sanitaires des peintures murales. Sept capteurs ont été installés.

- Site Patrimoniale Remarquable : une note de synthèse est en préparation afin de déposer le dossier en commission nationale.

## ELECTRICITE

- Point sur les dossiers en cours : réunion avec le Syder le 3/2 pour aborder la coupure de l'éclairage public et le déplacement d'un candélabre rue des Grandes Planches.

## DELIBERATIONS

- Mise en location du local au 322 rue des Grandes Planches.

- Revalorisation des loyers de Madame ARNAUD et cabinet des Sage-Femmes.

- Fiscalisation des charges du SYDER.

- Dénomination et numérotation de 2 nouvelles voies (impasse des 3 Ruisseaux, allée des Lilas).

- Suppression d'un candélabre route de Saint-Vérand.

## DIVERS

- Marche de l'espoir le 12/03 de Saint Vérand.

- Demande de subvention « les Restaurants du Cœur ». Transmise au CCAS.

- Demande de subvention de la MFR de Villié-Morgon. Demande refusée.

- Demande de subvention de l'association « Prévention routière ». Demande refusée.

- Le vote du budget aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à 19h00.

- Compte-rendu de la commission Petite enfance.

- Location salle d'animation : depuis de nombreuses années, nous attendons la réunion des associations du mois d'octobre pour ouvrir la location de la salle aux particuliers. Désormais, le planning sera ouvert aux particuliers et associations toute l'année et les années suivantes. Seules les dates bloquées à l'avance par les associations seront réservées

- Prochain Conseil le 14/03

Fin de la réunion : 22h40.

Mardi 14 Mars 2023

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Cindy PERREAL. Excusés: Audrey PEYRASSE, Guillaume DANGUIN, Florent COQUARD et Loïc MARIETTON. Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 14/02/23.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Nicolas VEYRAT au 62 impasse des Mésanges pour rénovation de grange et garage. Dossier transmis à la CCBPD et demande de pièces complémentaires.
- Permis de construire déposé par M. Quentin BLANC au 206 impasse des 3 Ruisseaux pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Madame Christelle SIVELLE au 3249 route de Brou pour installation de volets roulants solaires. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Jérémy DUPERRAY au 462 route des Grandes Planches pour rénovation et extension de l'habitation. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Stéphane VERICEL au 72 route des Plats pour installation d'une clôture et portail. Demande de pièces complémentaires.
- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric PROST au 2945 route de Brou pour ravalement de façade du bâtiment annexe. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Nicolas VEYRAT au 62 impasse des Mésanges pour modification de façade et création de 2 places de stationnement. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente ELOY/MOYNE-GILLE au 250 rue du Val d'Azergues.
- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour la succession ZAKRZECZ-KOWSKI au 55 rue du Vieux Bourg.

### VOIRIE

- Voirie à la Fabrique : Après les travaux d'assainissement, l'enrobé de l'impasse de la Fabrique a été réalisé.
- Rue du Stade : Les grilles et canalisations du réseau d'eau pluviale seront nettoyées.
- La Potte : La validation de la nouvelle collecte des ordures ménagères sur le secteur de la Potte est en cours de validation.
- Demande d'une étude paysagère pour l'aménagement et sécurisation de la RD385.

- Demande de devis pour la création d'un parking à côté du cimetière.

### BATIMENTS

- Etat d'avancement de la rénovation du studio au 322 rue des grandes planches : Les cloisons sont posées, nous attendons le passage de l'électricien avant de poursuivre les travaux.
- Madame Muriel BERTRAND, psychologue, s'est installée depuis le 1er mars dans son nouveau local au 322 rue des Grandes Planches et remercie le Conseil Municipal pour la confiance qu'il lui a témoignée.
- Bâtiment école maternelle : le crépi extérieur se décolle au-dessus de la salle d'évolution.
- Salle d'animation : consécutivement à plusieurs pannes des stores, un diagnostic a été réalisé et a montré un problème d'installation. Nous faisons intervenir le maître d'œuvre.

### SCOLAIRE

- Compte-rendu du Conseil d'école du 28/02 :
  - o Rentrée 2023-2024 : inquiétude des enseignantes sur la conservation de la 4ème classe en raison des effectifs recensés à ce jour (73 élèves). Il faut 78 élèves : portes ouvertes prévues le 24/3 à 17h30.
  - o Travaux réalisés : remerciements à la mairie et à son agent technique (Alain) pour la réactivité des interventions.
  - o Principaux projets de fin d'année : grande lessive le 23/3, fête du printemps le 31/3 (défilé déguisé), fête des 100 jours le 7/4, fête de l'école le 24/6.

### COMMUNICATION

- Compte-rendu de la commission du 06/03. Sortie des prochains bulletins trimestriels : 28/4 et 8/9.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission Mobilité du 07/03 :
  - o Point d'avancement du diagnostic mobilité : désignation du candidat retenu le 29/3 pour la grande enquête prévue d'ici mai-juin.
  - o Rencontre avec 16 entreprises de la ZA Civrieux-Lozanne :
  - Proposition d'une voie verte de 3 kms entre la gare de Lozanne et la ZA de Civrieux
  - o Ligne TER Lyon-Paray le Monial : enquête publique prévue entre le 26/3 et le

- 9/4 en gares et sur internet : IMPORTANT que toute la population exprime son avis sur l'intérêt et les besoins de chacun
- o SYTRAL : ligne 219 (Villefranche – Val d'Oingt) : des évolutions à venir avec l'allongement de la desserte jusqu'à Chamelet et un arrêt demandé à Ternand

### ELECTRICITE

- Point sur les dossiers en cours : stade de football.
- o Etude réalisée jeudi 9/3 par le SYDER en vue du passage des projecteurs en LED. 2 opérations sont nécessaires (1. Test mécanique des Mâts – 2. Etude de charge avec les futurs projecteurs). En attente de devis pour une demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football.

### EAU & ASSAINISSEMENT

- Les branchements d'eau potable et des eaux usées se terminent sur la route du Berthier et la réfection de la chaussée va suivre. La pose de la canalisation d'eaux usées va commencer route des Plats pour raccorder le hameau des « Combes ». Le débit des bornes incendies au Berthier et route des Plats sera conforme.

### DELIBERATIONS

- Revalorisation des loyers de Mesdames Belmont et Chardon, de Monsieur Henriot et cabinet infirmiers.
- Création d'un poste pour l'agence postale.

### DIVERS

- Demande de subvention de l'ADMR des Coteaux d'Azergues. Accordé 1 800€ soit 2.50€/habitant.
  - Demande de subvention du CFA du Roannais. Demande refusée.
  - Demande de subvention de l'association des Conjointes Survivants. Demande refusée.
  - Demande d'autorisation de passage pour la 14ème Randonnée VTT « entre Vignes et Pierres Dorées » le 2 avril 2023 de 7h30 à 16h. Accord du Conseil.
  - Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon : Compte-rendu de l'opération des suivis quantitatifs de la faune sauvage pratiqués par les chasseurs (disponible à la mairie).
  - Prochain Conseil le mardi 11 avril.
- Fin de la réunion : 22h35.

# Mardi 11 Avril 2023

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Loïc MARIETTON. Excusée: Audrey PEYRASSE. D ébut de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 14/03/23.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Bernard PERRIN au 3593 route de Brou pour démolition de 4 containers enterrés. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par la SAS ABAXIAL au 2919 route de Brou pour réhabilitation et changement d'affectation d'une grange en logement T5. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par M. Vincent LAVIEILLE au 1943 route du Berthier pour transformation d'un garage en pièce. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Lionel CARNEIRO au 62 rue des Grandes Planches pour construction d'un mur, portail et clôture. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Lionel CARNEIRO au 62 rue des Grandes Planches pour construction d'un garage. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente Consorts PEIGNEAUX/VERDIER-GORCIAS en Bagny.
- Certificat d'urbanisme pour la vente OSTLER/AMANS-AWATAR au 4500 route de Brou.
- Certificat d'urbanisme pour la mutation Aimé SANDRIN/Département à Roche Palais.
- Certificat d'urbanisme pour la mutation Annie PUILLAT/Département à Roche Palais.
- Certificat d'urbanisme et renseignements d'urbanisme pour la vente Consorts DUPRÉ/SAS WORLD IMMOBILIER au 62 impasse des Mésanges.
- Certificats d'urbanisme pour la succession Marguerite MELLET.

### VOIRIE

- Les fossés de la commune ont été curés par l'Entreprise DUMONTET.
- La Potte : Le nouvel emplacement de point de collecte des ordures ménagères est validé. Les riverains concernés seront informés.

### BATIMENTS

- Local au 186 rue des Grandes Planches occupé par Mme ARNAUD : Le chauffe-eau défectueux a été remplacé par un de plus petite capacité (50L).
- Salle d'animation : La motorisation des stores va être vérifiée par l'entreprise

d'électricité qui avait la charge de l'installation initiale.

- Etat d'avancement du studio au 322 rue des Grandes Planches : L'entreprise MARDUEL est intervenue en électricité et notre agent va pouvoir continuer les travaux.
- Stade de Football : une ampoule de projecteur doit être remplacée. Voir si cette intervention peut être jumelée avec une maintenance sur un mât nécessitant un resserrage de fixation.
- Validation de divers devis :
- Appartement au 312 rue des Grandes Planches : Création d'une passerelle piétonne au niveau de la cuisine de l'appartement permettant d'accéder au jardinet à l'arrière du bâtiment. Le Conseil Municipal valide (1 abstention, 12 pour) les 3 devis : ALM (maçonnerie) 2 194€TTC, Essentiel Bois(menuiserie) 1 537€TTC et confection de la passerelle métallique en acier par l'entreprise 2M pour un montant de 9 576€TTC. La possibilité de réaliser cet ouvrage en béton a été étudiée mais se révélait trop onéreuse du fait d'un accès difficile au chantier. Le Conseil Municipal valide l'augmentation du loyer de 10% de la locataire pour participation au projet d'amélioration de l'appartement.
- La porte d'entrée au 322 rue des Grandes Planches (cabinet de M HENRIOT et Mme BERTRAND + studio) sera remplacée par l'entreprise Eric BOLVY, pour un montant de 2 819€TTC. Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les portes du WC public et de l'accès au jardinet seront repeintes dans le même coloris que les portes d'entrée de ce bâtiment.
- Remplacement du lave-vaisselle de la cantine scolaire par un appareil professionnel. Deux devis sont proposés : Entreprise MARGUIN pour un montant de 3 576€TTC et entreprise MOREL pour un montant de 2 727€TTC. Le devis de l'entreprise MOREL est retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### SCOLAIRE

Le bilan de la porte ouverte est mitigé : l'affluence n'a pas été au rendez-vous. Cependant, l'impact a été positif car il ne manquerait que 3 élèves pour conserver l'ouverture de la 4ème classe, conditionné par l'accord d'une dérogation d'un enfant d'une autre commune. La mobilisation continue !

### COMMUNICATION

- Pour la seconde année consécutive, Ternand a été sélectionné pour concourir au plus beau village du Département

(puis de la Région si nous remportons le 1er prix). Un article doit paraître dans le progrès sur l'un des 3 derniers week-ends de mai. Les votes seront ouverts du 13/5 au 4/6 sur le site du Progrès et du Dauphiné (organisateur). La remise de prix, s'il y a, aura lieu en mairie les 12 ou 16 juin.

- Rappel sur la sortie du bulletin le 28/4.
- Rencontres Nationales des Petites Cités de Caractères du 2 au 4/7 dans l'Orne (Normandie). Une ½ journée sera consacrée aux « dimanches de caractères » axée sur la rencontre des acteurs de la cité et la dégustation des produits locaux.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu du Comité du SRDC (Syndicat Rhodanien pour le Développement du Câble) voir compte-rendu du Conseil Municipal de décembre 2022.

### ELECTRICITE

- Dossier foot : remise du rapport sur le test mécanique des mâts supportant l'éclairage du stade avant passage en LED. Deux mâts sont satisfaisants et deux nécessitent des modifications et un contrôle de conformité réglementaire à réaliser.
- Compte Rendu du comité syndical du SYDER du 3 avril : Signature avec l'ADEME du contrat chateur renouvelable ouvrant droit à des aides financières pour éventuellement réaliser les projets de transformation de nos sources de chaleurs (Ecole – Mairie). Approbation des charges annuelles des communes : augmentation de nos charges pour 2023 de 18% par rapport à 2022 (due aux travaux de maintenance). Ces charges sont fiscalisées.
- Mobilité Electrique (Bornes de recharges) : Le Syder prendra en charge la totalité des frais générés par l'installation d'une borne, sa maintenance et sa consommation en fonction de 3 critères (bornes rapides, zones touristiques et centres bourgs dense). Une demande sera formulée au syndicat pour s'assurer que Ternand entre dans ces critères.

### EAU & ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement route du Berthier sont terminés ainsi que le revêtement.

Le chantier s'est déplacé aux Combes. Compte-rendu de la réunion du Syndicat des Eaux du Val d'Azergues.

### SIVU JEAN BOREL

- Compte-rendu du Conseil d'Administration.

## DELIBERATIONS

- Convention instruction des actes d'urbanisme avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

## DIVERS

- Le Local, 45 impasse de la Mairie, occupé par les Sages-Femmes sera disponible à partir du 1er mai.  
- Agence postale : Madame Elisabeth TRIBOULET va être embauchée au poste de Madame Marie-Hélène SADOT lors de son départ en retraite.

- Signalement à l'OPAC de l'éclairage extérieur permanent. Passage sur notre commune de la randonnée cyclotouriste « Octocôte » le 14 mai 2023.

- Cérémonie du 8 mai, rendez-vous pour la commémoration à 11h au Vieux Bourg, place du Donjon puis un verre de l'amitié sera offert à la mairie.

- Prochain Conseil Municipal le mardi 9 mai.

Fin de la réunion : 22h45.

## Informations Diverses

### IMPORTANT : Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023 (Publié le 26/01/23)

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif). Consultez les informations qui sont à déclarer via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ». Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**À savoir :** En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

**À noter :** En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV »).

## A vos agendas !

Venez passer une soirée inoubliable concert-spectacle avec votre groupe préféré NABUCCO Orchestra le Samedi 8 Juillet 20h30, à la salle d'animation : ambiance assurée !

### Concours du plus beau village

Pour la deuxième année consécutive, Ternand a été sélectionné pour concourir au plus beau village du département et de la Région. Pour rappel, ce concours est organisé par Le Progrès et Le Dauphiné Libéré afin de faire rayonner les villages de moins de 5 000 habitants. Restez en éveil car en mai (les 13-14 puis 20-21 et 27-28), un des 6 villages du Rhône sera présenté dans votre quotidien sous forme d'une page. Tenez-vous prêts à voter du 13 mai au 4 juin via les sites [www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr) et [www.le-dauphine.com](http://www.le-dauphine.com) pour élire Ternand plus beau village du département. A l'issue du vote, un village gagnant sera décerné par département. Les remises de prix auront lieu entre le 12 et le 16 juin dans les mairies concernées. Chaque village vainqueur par département aura l'honneur de candidater à la grande finale régionale début juillet.

### Sécurisation des Planches

Dans notre bulletin de septembre 2022, nous vous avons rendu compte des résultats affligeants concernant la vitesse relevée de certains automobilistes lors de leurs passages aux Planches. L'obligation de sécuriser la traversée de Ternand était une évidence. Les études réalisées par le service voirie de la Communauté de Communes, en collaboration avec le Département, le Sytral et la mairie ont conduit à la réalisation de deux plateaux : l'un situé au niveau des commerces et l'autre à l'entrée nord pour permettre un cheminement piétonnier sécurisé. Ces travaux prévoient également de revoir les passages piétons et les emplacements des arrêts de bus plus aux normes : ainsi, ces derniers s'effectueront à même la route et éviteront les stationnements interdits sur l'emplacement actuel du bus en face de la pharmacie, gênant la visibilité au carrefour. Nous avons profité également de ces travaux pour agrémenter les trottoirs d'espaces paysagers afin de remplacer les bacs actuels. Enfin, nous profiterons de ces travaux pour fermer l'entrée de la rue de la Potte au niveau de la départementale jusqu'à l'intersection de la Marpa, cette portion devenant piétonne. Seul l'accès aux maisons Corthier sera autorisé par le haut, ce chemin évoluant en voie sans issue.

## Rappel sur la réglementation des chiens

La loi n° 83 629 du 12 juillet 1983 stipule que « **dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse** ».

La détente des chiens, c'est-à-dire le fait de lâcher son chien et de le laisser se promener, est une pratique courante. Bien souvent interdite dans les espaces urbains (en tout cas hors de zones appropriées), cette pratique se trouve l'être parfois aussi dans la nature. Pour les propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, il y a un risque que l'animal cause un accident de la circulation, morde un passant, terrorise des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, la responsabilité civile du propriétaire est engagée.

L'article 1385 du code civil dispose que « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé » : il faut que l'animal ait causé un dommage (l'existence d'un dommage est une condition de la responsabilité).

Vous risquez une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (maximum 38 €) voire de 2<sup>ème</sup> classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.

Rappelons également que l'identification des chiens est une obligation légale.

## Organisation des poubelles de la Potte

La rue de La Potte va être refaite d'ici l'automne : un enrobé sera appliqué jusqu'à la maison Sanial puis un «bicouche» sera réalisé pour finaliser cette voie jusqu'à la maison Micaelli pour un coût de 100000 € environs. Le camion poubelle ne pourra plus desservir les maisons situées au-dessus de l'entrée du lotissement La Promenade (contrainte imposée par la Communauté de Communes car la plateforme de retournement établie au niveau de la maison Micaelli n'est plus homologuée). La création d'un emplacement collectif en face de l'entrée de la MARPA permettra à tous les propriétaires localisés sur cette portion de déposer l'ensemble de leurs poubelles. Ce nouveau point de collecte concernera également les deux maisons Corthier car il n'y aura plus qu'un accès à la rue de la Potte via l'entrée située en face du Domaine des Pierres Dorées (l'autre devenant piétonnier) ainsi que le futur lotissement le Clos d'Epieux.

## Cabinet des sages-femmes

Le cabinet des sages femmes, devenu trop exigü, a quitté Ternand depuis le 16/4 pour s'installer au Val d'Oingt. Depuis le 3 avril, Marie Poisson a remplacé Emilie Gilbert au sein du cabinet. Elle assure les suivis de grossesses et gynécologiques, les cours de préparation à l'accouchement ainsi que la rééducation périnéale tout en finissant sa formation en haptonomie. Nous leur souhaitons une belle poursuite d'activité.

## Révision et élargissement du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'Azergues

Par arrêté préfectoral n°69-2023-03-22-00001 du 22/03/23, la Préfète du département du Rhône a décidé de soumettre à enquête publique pendant une durée de 32 jours consécutifs du lundi 24 avril à 8h au jeudi 25 mai 2023 à 17h, dans les formes prescrites par les articles L123 1 à L123 19 et R123 1 à R123 27 du Code de l'environnement, la révision et à l'élargissement du Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation de l'Azergues sur l'ensemble des communes concernées dont Ternand. Le PPRNI analyse l'exposition des communes au risque inondation. Outil d'information pour les populations et les aménageurs, ce plan adapte la destination du foncier en fonction du niveau d'exposition aux risques et enjeux en présence. Il vaut servitude d'utilité publique.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête et consultable en mairie ou sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/pprni-vallee-azergues>

L'autorité responsable du projet, auprès desquelles des infor-

mations peuvent être demandées, est la direction départementale des territoires du Rhône (DDT), service planification aménagement risques situé 165 rue Garibaldi, CS 33862, 69401 LYON CEDEX 03, [ddt-risques@rhone.gouv.fr](mailto:ddt-risques@rhone.gouv.fr).

L'enquête publique sera conduite par une commission d'enquête dont l'un des membres assurera une permanence aux dates, lieux et horaires suivants :

- 04/05 : Chatillon d'Azergues de 15h00 à 18h00
- 10/05 : Lamure sur Azergues de 14h00 à 16h00
- 15/05 : Anse de 14h00 à 17h00
- 25/05 : Civrieux d'Azergues de 14h00 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête cotés et paraphés par le président de la commission d'enquête ou un membre de celle-ci, ouverts en mairie aux dates et heures d'ouverture de celle-ci dans le strict respect des protocoles sanitaires mis en place. Pour toute précision complémentaire, le secrétariat de mairie se tient à votre disposition.

## Inauguration de la MARPA le jeudi 25 mai à 17h30

La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) les 3 ruisseaux a ouvert ses portes en accueillant ses deux premiers résidents le 19 septembre dernier. Au 15 Novembre 2022, l'établissement passait à six résidents sur les 24 places possibles et au 31 mars 2023, on peut compter une douzaine de locataires. La restauration se fait, pour le moment, en liaison froide avec un prestataire local. Les activités régulières se mettent en place progressivement et sont assurées par des bénévoles de l'association ou du secteur géographique et les salariés de la maison. Le programme d'activités 2023 est finalisé. L'établissement reste ouvert pour des visites ponctuelles (organisées ou non). L'objectif est de proposer un lieu d'accueil collectif sécurisant pour des personnes de plus de 60 ans tout en maintenant l'autonomie de chacun le plus longtemps possible. Chaque résident dispose d'un logement de type studio d'environ 32 m<sup>2</sup> et d'une terrasse de 10 m<sup>2</sup>. Il est possible de prendre les prestations supplémentaires de restauration et de buanderie au sein de l'établissement même si les logements sont équipés d'une kitchenette. Cette résidence non médicalisée nécessite un degré d'autonomie minimum pour y être admis. Les résidents peuvent bénéficier comme à la maison d'interventions d'aide à domicile ou de service infirmier. La proximité avec le centre du village de Ternand (300

mètres) facilite l'intégration au sein de la commune et l'exposition du bâtiment offre une vue imprenable sur le village médiéval.

L'association gestionnaire, dont le Conseil d'Administration est composé de 2 membres de chaque C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) des 10 communes porteuses du projet, met tout en œuvre pour que les 23 logements soient occupés au plus vite. N'hésitez pas à venir franchir le pas de la porte ! L'équipe actuelle, composée de quatre personnes (le Directeur Thomas DUPERRIER, Isabelle, Mirte et Myriam), se fera une joie de vous faire visiter les locaux, en particulier le samedi entre 14 h et 17 h.  
Contact : [contact@marpales3ruisseaux.fr](mailto:contact@marpales3ruisseaux.fr)  
Tel 04-78-21-83-95



Accueil avec vue sur notre Petite Cité de Caractère

Le Bureau de l'Association  
les 3 Ruisseaux

## La Grande Lessive

Jeudi 23 mars, les abords de l'école se sont parés de belles productions dans le cadre de la Grande Lessive (action mondiale d'art éphémère). La pluie s'est même abstenue de rincer les feuilles, ouf ! Les enfants et quelques adultes ont travaillé sur le thème : Ma cabane est / et la tienne. Photos, dessins, collage, land art... plusieurs techniques étaient représentées. Même les cabanes fabriquées par les maternelles pour leurs escargots étaient exposées. Bravo à tous ! Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition suivante !



Une belle journée réussie à l'occasion de la fête des 100 jours qui s'est déroulée le 7 avril

## AGENDA

- 22/04 Rallye de Charbonnières
- 23/04 Brocante au stade de Foot
- 29/04 Ouverture de la Maison des Expositions avec vernissage
- 6-7/05 Conscrits
- 12/05 Concours de Pétanque nocturne
- 13/05 Club de Foot
- 13/05 Marche Parrainée et vente de Paëlla - Les Amis de l'école
- 3/06 Tournoi de foot féminin
- 11/06 Brocante au stade de Foot
- 17/06 Tournoi de foot masculin
- 24/06 Fête de l'école
- 5/07 Rosé nuits d'été
- 8/07 Concert Spectacle Nabucco à la salle d'animation
- 20/08 Brocante au stade de Foot
- 26/08 Pique-nique géant du comité des fêtes au stade de Foot
- 9/09 Forum des associations

## Au Brésil le temps d'une soirée

Quelques fois, parmi nos immuables vieilles pierres se glissent une giroflée, une hellébore, une glycine, un hortensia... et parfois une gourmande joie de vivre ou une délicate musique caucasienne ; d'autres fois encore, une force humaine et paisible. Ce samedi 18 mars 2023 nous étions plus de 80 à nous tenir chaud autour d'Alexandre, notre voisin brésilien. Pour nous il a dansé sur la tête, nous a régalez de sa feijoade et fait découvrir comment la capoeira, sa passion, peut rapprocher son monde lointain de celui qu'il réinvente ici avec nous. Des contes, de la musique de la danse des douceurs sucrées et salées et c'était pour un soir le Brésil à Ternand.

